

*

Mairie de
Juliéna (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **lundi 28 septembre 2026** à **vingt** heures.

Affiché, le 21 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 27 juillet 2026.
- Présentation des rapport annuels 2025 de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais par le M. Jacky MENICHON
 - *Rapport d'activité 2025
 - *Rapport annuel 2025 service déchets
 - *Rapport annuel 2025 du SPANC
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Décision modificative n°3 budget communal 2026
- Fiscalité directe locale : étude dégrèvements et exonérations pouvant être mises en place.
 - *Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.
- Conseil Municipal des Jeunes
- France Service itinérant
- Point requalification centre bourg
- Rentrée scolaire 2026-2027.
- Compte rendu des commissions communales et comité consultatif.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Thierry HEMET

Thierry Hemet
Le Maire,

